

Blandine Vue
19 Grande Rue
52360 Poiseul

Blandine.vue@wanadoo.fr

Docteur ès lettres, lauréate de la fondation Nicolas Hulot, auteur de « Histoire des Paysages », ed. Errance/Actes-Sud...

Contribution à l'enquête publique, juin 2023. Demande argumentée de rejet du projet d'aérogénérateurs industriels sur les communes de Bonnecourt et Chauffourt, porté par la société Boralex.

Pièces :

- Ce courrier avec développement des arguments dans le contexte du secteur
- Un dossier analyse de la réponse de Boralex à la MRAE et quelques autres
- Annexe cartes et profils
- Annexe photographies 1 (Echelles et cuesta)
- Annexe photographies 2 (Contexte)

Pièces jointes :

Une partie de ma contribution à la carte régionale avec les relevés de mortalité milan royal officiellement enregistrés sur le site de la préfecture de Haute-Marne ces dernières années.

Monsieur le commissaire enquêteur, Madame la Préfète,

Mesdames et Messieurs, qui traiterez les dossiers dans les services compétents.

Je suis habitante de Poiseul, ma maison est située à 5 km du projet de zone industrielle aérogénératrice de Bonnecourt/Chauffourt. Soit un saut de puce au regard de la portée des nuisances de ce type d'installations, de la taille des engins qui se voient à des dizaines de kilomètres, de jour comme de nuit.

Je suis impactée par des nuisances d'infrasons depuis la mise en service du parc de Haut de Conge (Dampierre...) situé à 10 km. Mes paysages familiers, ceux dans lesquels j'ai grandi, je circule au quotidien, sur lesquels j'ai réalisé ma thèse, sont massacrés par l'industrie éolienne, avec une saturation visuelle, sonore et infrasonique intolérable. Malgré la possibilité de postes universitaires ronflants, j'ai choisi de rester dans ma région pour sa beauté et son calme, de consacrer mon temps à sa valorisation, à la pédagogie de terrain, aux recherches et publications sur ce secteur, et je me battrai jusqu'au bout pour que cessent le mépris et le massacre de cette région de confins, si belle, et de ses habitants !

Il est devenu impossible de se promener de nuit sur le plateau au-dessus de mon village tant la pollution de clignotements est forte et présente, maintenant de tous les bouts. Toutes les jolies perspectives de vallées ou de panoramas sont barrées de lignes d'éoliennes. Il est impossible à des kilomètres à la ronde d'avoir le parfait silence qu'on avait encore il y a 15 ans. Toute l'attractivité de ce secteur doux et calme a été massacrée à l'éolienne ! On ne peut pas en tolérer plus !

Moralité de la société Boralex

Si la société Boralex avait la moindre sensibilité morale ou environnementale, comme elle ose le prétendre dans ses diverses propagandes, elle aurait abandonné le projet dès la lecture de l'avis de la MRAE ! Voire même avant au vu des études ! Ou même pas commencé ces études, au vu du contexte, ZNIEFF, couloir de migration du milan Royal et nids, panorama de Langres, autant d'éléments faciles à trouver et présents dans le schéma régional éolien ! Mais nous sommes face à une stratégie impérialiste et coloniale, qui se moque totalement de la morale, de l'environnement, des habitants des campagnes et de toute éthique ! Des services administratifs également, qui sont franchement pris pour des idiots incapables de déjouer les ruses et les mensonges des opérateurs ! Ces seuls faits justifieraient à eux seuls un rejet ! Le dossier présenté est honteux à ces points de vue notamment ! Il tente de ridiculiser et d'inculper la MRAE dans sa réponse, tant cette réponse prend les personnes compétentes pour des idiots...

Voir également à ce sujet la partie analyse de la réponse de Boralex à la MRAE.

Milans royaux

Boralex, exploitant de la ZI aérogénératrice voisine (5 km) de Haut de Conge, connaît très bien les problèmes de mortalité de milans royaux et de chauves- Souris sur ce secteur ! 2 milans royaux frappés par les pales, trouvés morts lors des relevés de la seule année 2020 sur ce site, sans compter les autres, voir pj à ce sujet ! On ne peut lui trouver aucune excuse, et n'avoir aucune indulgence envers cette société qui décide sciemment d'implanter ses machines dans un secteur où elle sait que les morts d'espèce protégées seront importantes.

Haut de Conge, Dampierre, Poinson les Nogent, Vitry les Nogent, 2 mortalités de milan royal déclarées en 2021, 4 déclarées entre 2011 et 2021, hécatombe de chauves-souris. Société Boralex.

ZI construite en 2010, 14 aérogénérateurs de 145 m, hélices 92 m, situés à environ 5 km du projet Bonnacourt-Chauffourt.

AP Complémentaires relatifs aux mortalités d'espèces protégées déclarées à Haut de Conge (Poison les Nogent, Vitry, Dampierre).

<https://www.haute-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/20105/126878/file/APC%20Haut%20de%20Conge.pdf>

<https://www.haute-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/21169/173513/file/APC%20Haut%20de%20Conge%202022%20biomonitoring.pdf>

Coteaux du Blaiseron, Dommartin le Saint-Père, Doulevant le Château, faible efficacité des tests de détection du milan Royal. Société Boralex.

<https://www.haute-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/20933/131074/file/APC%20COTEAU%20DU%20BLAISERON%20BORALEX.pdf>

<https://www.haute-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/21860/177483/file/APC%20COTEAUX%20DU%20BLAISERON%20IDENTIFLIGHT.pdf>

Je sais de source orale qu'il y a eu une hécatombe de milans royaux sur ce site, mais je n'en trouve pas la transcription officielle sur le site de la préfecture ! C'est pour ce site que Boralex prétendait que le risque de collision sur 20 ans était de 0,132. Et ne pas avoir besoin de demander une dérogation pour destruction d'espèces.

Or Boralex se permet exactement la même arrogance pour Bonnacourt, alors que la société sait pertinemment que les risques de collision avec le milan royal sont importants, les cas de mortalité officiels, sur son site de Haut de Conge situé à 5 km du projet, en sont une preuve irréfutable. Boralex sait également que les détecteurs sont inefficaces. Ceci apparaît non seulement dans des études comme celle du Blaiseron, réalisées pour le compte de cette société, et qu'elle ne peut méconnaître, mais également dans d'autres arrêtés préfectoraux du département faciles à trouver en ligne, et dans des synthèses CNRS et autres, officielles.

Liens études :

<https://reporterre.net/Eoliennes-Comment-eviter-la-mort-des-oiseaux>

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/energie/eolien/impact-sur-la-biodiversite>

<https://zslpublications.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/acv.12818>

Voir également ma contribution Carte Régionale en annexe, avec les liens.

La société Boralex tarde systématiquement à faire les études de mortalité et de bruit post mise en service de ses parcs, afin de pouvoir produire « en paix » pendant une bonne douzaine d'années, avant d'avoir des mesures de bridage ! Donc tue et dérange à volonté pendant une douzaine d'années, et ce en toute impunité ! Il faut en outre une plainte d'habitants, pour que la DREAL arrive à obtenir des mesures de bruit.

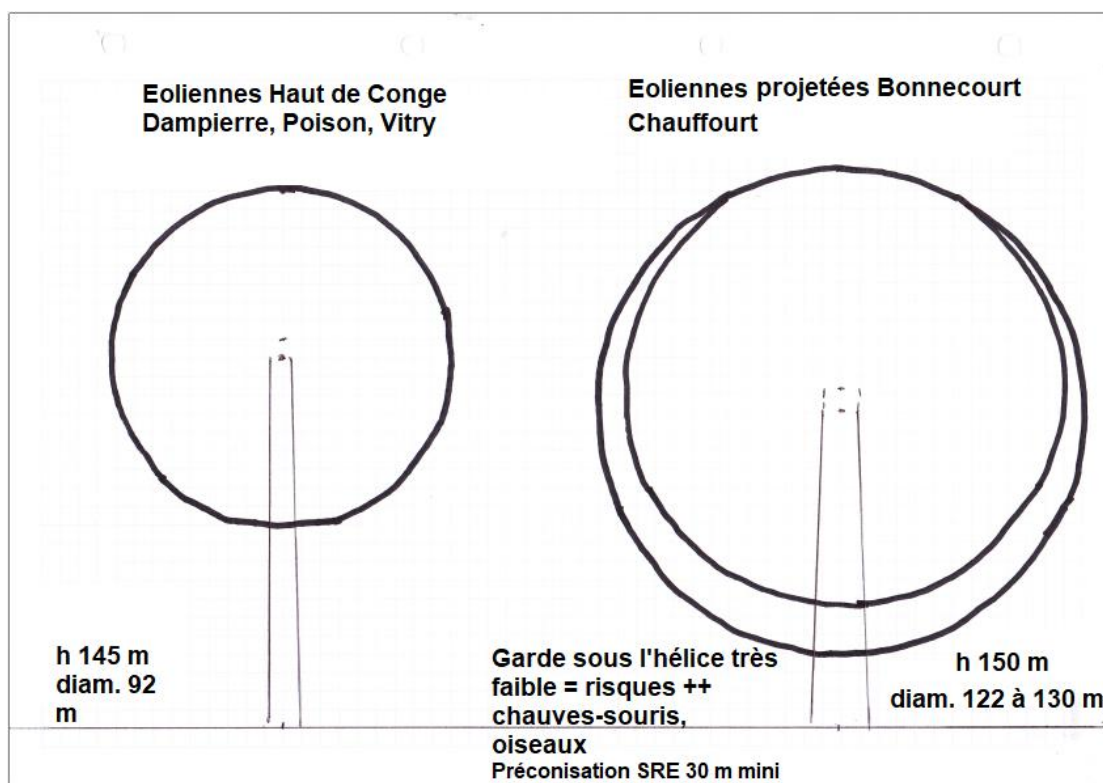
Notons également que les « mesures compensatoires » prévues sur le site de Haut de Conge n'auraient jamais été réalisées, selon une source sûre ! Notamment les haies qui étaient censées faire écran entre le fort de Dampierre, zone Natura 2000 chauves-souris, et les pales mortelles !

La cuesta, notamment au niveau des vallons, est un couloir ascensionnel pour les oiseaux en cours de migration ou en déplacement ordinaire. Les mares de ce plateau ont toujours attiré les oiseaux au quotidien, pour se nourrir, boire, ainsi que de nombreux migrateurs pour leur pause nocturne, voire de plusieurs jours, quand elles étaient encore nombreuses, et les oiseaux ont gardé des habitudes de passage et de repos sur ces sites. Grues, canards, grands cormorans, oies... passent en très grand nombre sur ce plateau chaque année, font parfois halte. Et surtout tournent longuement pour reprendre de l'altitude, ce qui augmente considérablement les risques de collision.

Les grands rapaces font très fréquemment des haltes migratoires sur le secteur, voire des hivernages. Il m'est arrivé à plusieurs reprises pendant les périodes de migration, de compter des troupes de 80 grands rapaces, avec de nombreux milans, vagabondant pendant quelques semaines de parcelle en parcelle sur le plateau. Fin mai 2023, une quarantaine d'entre eux, sans doute des jeunes, allaient de fenaison précoce en fenaison précoce dans le secteur. A l'automne dernier, 15 milans royaux sont restés quelques semaines sur le site du projet et ses environs immédiats, à suivre les tracteurs qui labouraient et semailent. Ils font partie du paysage depuis mon enfance et les nids sont nombreux dans le secteur.

Ayant grandi à Neuilly-l'Évêque, j'ai parcouru de plateau de long en large pendant toute mon adolescence, et passé de heures auprès des mares, je les côtoie au quotidien dans mes déplacements et je connais leur attractivité importante pour l'avifaune.

Ces mares et les bosquets, bordures de vallée avec sources sont en outre de lieux densément peuplés en chauves-souris. Or, comme le signale le MRAE, la garde au sol est trop basse et inférieure aux préconisations SRE.



Taille de l'hélice considérablement plus importante = risques considérables pour la faune volante + visibilité extrêmement supérieure, car les parties mobiles attirent plus l'œil et l'emprise en diamètre est beaucoup plus importante que celle de Haut de Conge.

Eau et mares ZNIEFF (voir aussi le dossier analyse de la réponse de Boralex à la MRAE)

Le projet se situe sur un site de mares, certaines mares, dont des mares classées ZNIEFF, ont été détruites en amont du projet. Ce type de zone humide permet une infiltration optimale des eaux, rien ne doit les perturber ! Les mares servaient par le passé d'exutoire aux eaux des champs pendant les périodes de pluie, et d'abreuvoir pour les chevaux pendant les travaux d'été. Elles sont des repères de migration et abritent faune et flore protégées. Elles ont une importance cruciale dans l'infiltration et le maintien du niveau des nappes.

On se trouve sur le niveau de sources de nombreux ruisseaux, les uns alimentent le bassin de Marne, via la Traire, les autres le Bassin de Meuse. Une pollution ou une perturbation des cycles hydriques impacteraient deux têtes de bassin. Et donc deux bassins. Ce plateau est en outre celui qui porte le point de partage des eaux entre les 3 bassins, le bassin de Saône est éloigné de moins de 4 km du site. On se trouve ici sur une zone d'une extrême sensibilité pour la tête des trois grands bassins fluviaux de France.

On dénombre une multitude de sources à l'aplomb du lambeau de plateau concerné, dont plus de 20 sources portées sur la carte IGN, à moins d'un kilomètre des aérogénérateurs prévus. Et d'innombrables autres à peine plus loin. (Voir en annexe carte IGN avec un détail d'un seul secteur.)

Or la société Boralex a déjà connu au moins un problème d'eau dans le département, aux Eparmons, voir annexe. Elle ne peut pas ignorer ce genre de risque. Et la présence de failles dans le secteur ne fait qu'aggraver les risques.

En outre les risques de pollution sont considérables, entre les centaines de litres d'huile de chaque machine, l'usure des pales et autres parties, les périodes de travaux, la fragilisation de la continuité des roches au niveau des socles, qui risquent de devenir des autoroutes à polluants. (Alors que nos sols sont à la base relativement filtrants...)

Quatre mares ont été détruites, comblées et labourées sur le site ces dernières années, dont deux mares classées ZNIEFF. Deux éoliennes sont prévues à la place exacte de ces mares. Dont une à la place d'une mare ZNIEFF. **Il serait totalement immoral de donner une autorisation de construction à l'emplacement de mares détruites, et à plus forte raison de mares classées. Ce serait la porte ouverte à toutes les dérives.** Les promoteurs sont trop prompts à faire des suggestions du genre « On mettrait bien des éoliennes sur vos terres, mais on ne peut pas à cause des mares classées ! », et à revenir quelques années plus tard, pour qu'on laisse passer ce genre de pratiques ! (On a vu de quoi Boralex était capable dans le cas du milan royal, sur ce site ! En accusant, lors de la permanence publique à Chauffourt,

cet oiseau d'être responsable de la suppression de 3 éoliennes, ce devant un public de propriétaires en rage. Et en leur indiquant la position d'un nid « gênant » !)

Même si ces destructions de mares sont sans rapport avec le projet éolien, on ne peut pas « récompenser » des propriétaires et/ou exploitants qui ont détruit des mares en leur permettant de toucher de loyers sur des génératrices construites à la place des mares comblées ! Ce serait une incitation à continuer ces pratiques illégales, puisqu'on y aurait tout à gagner !

Le poste de livraison est lui-même prévu tout contre une mare, encore bien active, et entre deux vallons, ce qui est totalement irresponsable, quand on connaît les risques de ce genre d'installation.

La préservation de l'eau et son infiltration sont des enjeux cruciaux, notamment dans un contexte de sécheresses récurrentes et dans un département actuellement classé en rouge ! On ne peut s'amuser à risquer les ressources en eau pour une production électrique aléatoire, ridicule et destinée à faire fonctionner des objets futiles !

Ces mares sont en outre très anciennes, des études palynologiques réalisées en 2007 sur les tourbes de mares du Pelson à Bonnacourt remontent à 2350 ans, à une profondeur de 120 cm. Le sondage était loin du fond. (Source : Études palynologiques sur une mare du Lieu-dit Le Pelson (Bonnacourt, 52) Béatrice PRAT, Docteur en géographie spécialité palynologie.)

Archéologie

Les environs de ces mares dont l'origine est probablement humaine, très anciennes, comme le prouvent les données palynologiques citées ci-dessus, sont par conséquent des sites archéologiquement très sensibles. Elles se trouvent généralement dans un contexte néolithique dense avec de nombreuses trouvailles de silex. On trouve également sur le plateau concerné de grandes densités de tuiles gallo-romaines. Ce qui n'est pas étonnant, l'ensemble du plateau large, sillonné de voies romaines et de voies plus anciennes encore, a été très densément occupé à l'époque gallo-romaine.

Paysage

Les montages photographiques proposés par Boralex sont totalement mensongers et loin de toute réalité ! Nous ne sommes plus au temps où nous n'avons aucune référence en la matière, et où on pouvait encore faire croire que les éoliennes de Haut de Conge seraient invisibles depuis Langres !!! Voir annexe photographies 1 à ce sujet.

En outre aucun montage photographique cantonné à une bande de papier dans une page A4 ne peut restituer la taille des paysages, l'écrasement que ressentent les usagers, et le mouvement des pales, qui attire toute l'attention de notre cerveau reptilien ! Mouvement = danger ! Ni l'effet de malaise dû aux dimensions hors norme dans nos paysages, ni la nausée qu'on ressent à voir les pales tourner partout à

l'horizon... Aucune photo, si bonne soit-elle ne peut rendre ces malaises qui sont le quotidien des habitants.

Si ce projet se réalisait, on aurait un barrage Boralex de 10 km ! Il y a environ 5 km entre Haut de Conge et le projet en cours et environ 3,5 km entre le projet en cours et ZI aérogénératrice d'Is en Bassigny, auxquels il faut ajouter la taille des parcs existants. Et les autres ! Cela aboutirait à une saturation, sans la moindre respiration, dans un secteur dans lequel on ne peut déjà plus circuler sans avoir une ZI aérogénératrice en ligne de mire !

Certains villages seraient par ailleurs encerclés, entre Haut de Conge, Is en Bassigny et Bonnacourt/Chauffourt, notamment Chauffourt, Epinant et Sarrey, avec non seulement des nuisances visuelles, mais également sonores et infrasoniques et le risque important d'effet de vague scélérate pour les ondes sonores et infrasonores, ainsi que les risques d'arc électrique de courants vagabonds. Des nuisances stroboscopiques et de clignotement également.

Le village de Bonnacourt serait écrasé, de même que son joli vallon de tête de la vallée de la Traire, et toute cette très belle vallée.

Voir annexe photographies paysages et cartes et coupes pour ces points et les suivants.

La double cuesta

Le projet se situe dans un contexte de double cuesta avec des cuestas très rapprochées. Il impacterait par conséquent trois plateaux, celui du Thoarcien, le plateau de Langres, celui du Domérien, le plateau qui va des Franchises à Langres à Montigny le Roi, et celui du Rhétien, le bas Bassigny des sources de la Meuse et des plateaux qui dominent les bassins d'Amance et d'Apance.



Etant donné le rapprochement des cuestas (5 km), la distance des génératrices par rapport à la cuesta inférieure serait très faible, 2 km en moyenne. Or les éoliennes industrielles d'Is en Bassigny, hautes de 125 m, situés sur la même cuesta, jusqu'à 1,5 km du bord sont très présentes depuis le plateau du Bassigny. De même celles de Haut de Conge, situées entre 3 et 5 km de la cuesta sont très marquantes dans le paysage. (Voir photographie de Lavrigny en annexe) Cette implantation saturerait la vue depuis le Bassigny. De nuit, elle limiterait encore plus les zones sans clignotement.

De l'autre côté, côté plateau de Langres, les machines impacteraient de très nombreuses communes, notamment Langres. Et écraseraient le très joli relief de buttes témoins.

Entre les deux, le plateau de Montigny, entaillé de nombreuses très belles vallées, avec des perspectives très bucoliques, serait lui aussi défiguré.

Ce qu'en dit le schéma régional éolien

Schéma régional éolien page 119 :

- Les éoliennes ne doivent pas écraser le relief, ou créer des effets de surplombs sur les vallées.
- Les éoliennes ne doivent pas participer à la déstructuration des paysages en dénaturant les structures paysagères et les petites unités de paysage.

La cuesta du Domérien est par ailleurs notée en élément d'enjeu paysager majeur (dans l'ensemble du paysage de Langres) et **secondaire** (en tant qu'élément marquant du relief) sur les cartes des pages 44 et 46 du schéma éolien régional, qui ajoute un commentaire :

Schéma régional éolien page 39 :

Les éléments topographiques (cuestas, buttes, collines...), **éléments structurants** du paysage, sont particulièrement sensibles vis-à-vis du développement de l'éolien au regard des **rapports d'échelles** notamment.

Un premier principe est d'éviter la confrontation visuelle entre ces **structures paysagères** et des éoliennes plus grandes pour différents motifs :

- Les éoliennes ne doivent pas écraser le relief, ou créer des effets de surplombs sur les vallées,
- Les éoliennes ne doivent pas participer à la déstructuration des paysages, ceci d'autant plus qu'ils représentent des éléments identitaires régionaux (ex: cuesta).

Un deuxième principe est d'éviter la confrontation visuelle des éoliennes avec des paysages à petite échelle (vallées, forêts, clairières...).

Page 41, on est exactement dans ce cas, avec de très jolies buttes témoin, voir photo en annexe :

UN RELIEF EN CUESTA ACCOMPAGNE DE BUTTES TEMOINS
Forte identité liée au relief  et à ses belvédères  , c

Schéma régional éolien page 47, enjeux secondaires :

- **Les formes de relief bien individualisées** constituent des points de repère dans le paysage et des points d'appel visuel qui construisent l'identité du territoire en tant que :
 - Structure qui délimite les entités de paysage et en constitue les horizons (lisibilité).

Tout le plateau du Domérien visible depuis Langres est classé en AA, inconstructible à l'éolien dans le projet de PLUI. Du moins l'était jusqu'à ce que certaines pressions demandent que l'interdiction ne porte plus que sur les éoliennes de plus de 150 m, soit la possibilité de construction pour le projet Boralex en cours. Et retardent de ce fait, à cause des nouvelles prises de décision à faire, d'au moins une année la mise en validité du PLUI, qui devrait déjà être effectif depuis le printemps 2023, et donc s'appliquer au projet Boralex. Coïncidence curieuse !

Voir également l'annexe profils altimétriques.

Impact paysages et monuments historiques

Vue depuis Langres (Voir photos en annexe photos 2)

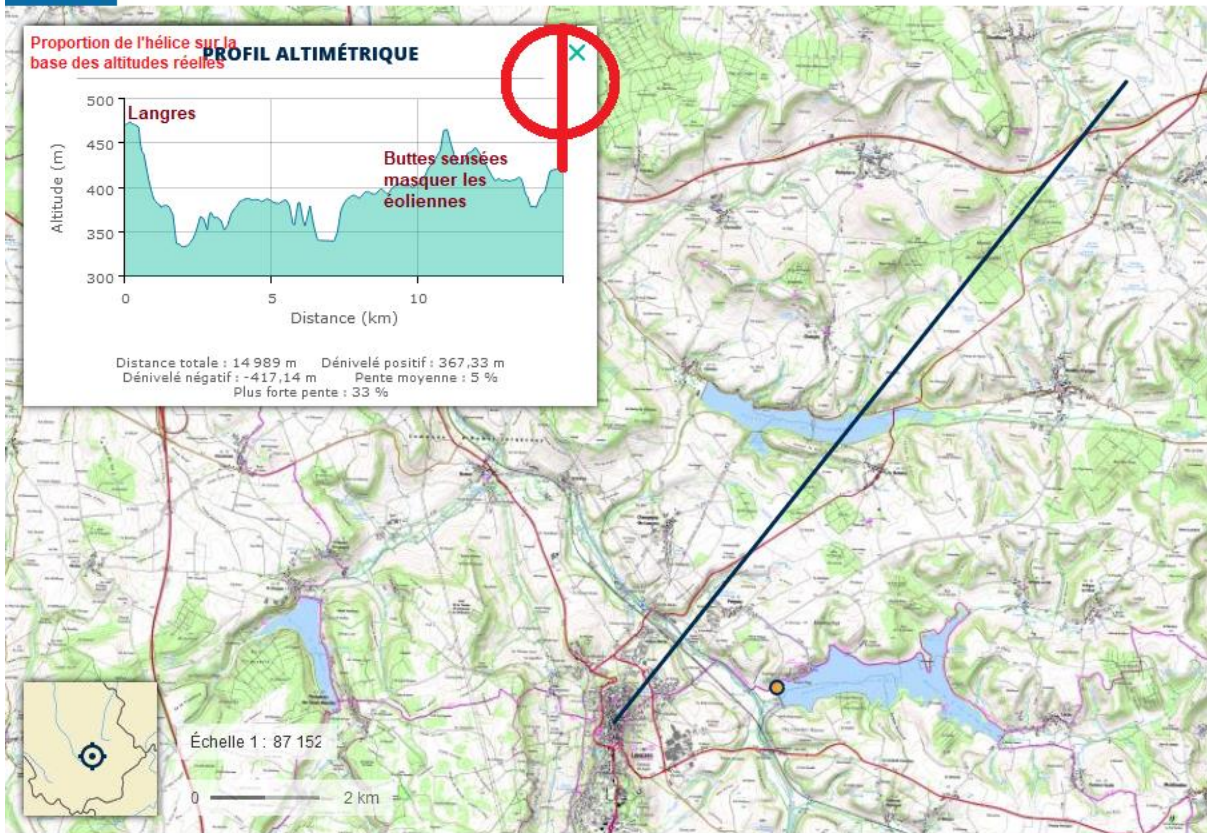
Les éoliennes sont prévues avec une hauteur de 150 m, certes à peine plus que celles de Haut de Conge. Mais le diamètre des hélices prévu serait considérablement plus important. 92 m à Haut de Conge, 122 à 130 mètres à Bonnacourt. Soit l'échelle de celles des secteurs de Fayl-Billot (jusqu'à 27 km) et Belmont (25 km), bien visibles depuis le rempart Est, particulièrement l'après-midi et le soir, malgré une distance plus élevée, le double. Elles seraient par conséquent considérablement plus visibles que celles de Dampierre et autres, car la partie mobile serait bien plus conséquente. Et les mâts et pales certainement plus épais.

Elles seraient bien plus en face du rempart Est, visibles depuis la plateforme des ascenseurs panoramiques, gâchant le paysage de la magnifique guirlande de buttes témoin qu'on voit depuis les remparts Est et Nord. En les écrasant de leur hauteur qui serait le double, voire plus, de celle des collines. Voir profil altimétrique ci-dessous et croquis ci-dessus.

Les distances des deux sites par rapport au rempart Est de Langres sont respectivement entre 11,6 et 13, 2 km pour Haut de Conge, et 14, 3 et 15, 6 pour le site projeté de Bonnacourt/Chauffourt. Soit un seul km d'écart entre les plus proches et les plus lointaines, or on voit très bien dans le cas de Dampierre... que les 1,6 km entre les deux extrêmes sont imperceptibles.

Les machines seraient sur le plateau du Domérien, le plateau directement inférieur au plateau de Langres, celui des Franchises et de Peigney, mais avec leurs 150 m de haut, et le pendage des couches géologiques, elles surplomberaient en fait la ville d'une centaine de mètres ! Et bien entendu ce ne sont pas les quelques dizaines de mètres de hauteur des buttes témoins du plateau de Langres qui suffiraient à masquer des engins hauts de 150 mètres ! Ici encore Boralex se moque vraiment du monde ! On voit très nettement les antennes de la citadelle de Langres depuis le site prévu.

Voir profil altimétrique ci-dessous. Ce profil altimétrique retient l'éolienne qui serait « la plus masquée » par les buttes, selon les critères de Boralex ! Il passe tout droit au sommet des buttes qu'on voit en vert sur le tracé sur la carte.



Autres sites

De par cette situation en double cuesta, l'impact paysager serait considérables sur de nombreux sites tant naturels que culturels.

Le panorama du plateau de Segré, site cher aux habitants du secteur, et panorama de double cuesta exceptionnel, serait saccagé. C'est en outre le site d'une manifestation très populaire qui attire beaucoup de monde en été depuis plus de 50 ans, la Fête de la Jaunotte.

Le panorama de Clefmont, jugé par la carte géologique comme le plus intéressant panorama sur le Bassigny serait impacté, de même que le château et l'église classée de cette commune. Ce serait également le cas du parc des Roches et de la promenade du Cona à Bourmont, classés jardin remarquable, et ce bourg en petite cité de caractère et ZPPAUP.

De même pour la butte de Choiseul, Aigremont, la vue sur le Mont-Mercure et les autres buttes témoins du Domérien, quand on arrive par la route de Saulxures... Pour ne parler que des sites les plus emblématiques.

Les sites classés moins connus qui seraient impactés sont innombrables, l'église de Lénizeul, celles de Sarrey, Provenchères sur Meuse, Lavilleneuve, Choiseul, Aigremont, Fresnoy..., le panorama de Montlandon et sa croix classée, la croix de

Bonnecourt et de nombreuses autres croix du Bassigny, quelques châteaux et granges dimères.....

Toute la vue depuis le Bassigny, la haute vallée de Meuse, les hauts bassins d'Amance et d'Apance serait impactée, avec tous les paysages de qualité et les monuments classés que compte ce secteur.

Dans l'autre sens, les buttes témoins du Thoarcien, le plateau de Langres, qui donnent un grand charme à l'axe de la grande route et sont très appréciées des personnes qui passent, seraient totalement écrasées par la hauteur disproportionnée des génératrices. Voir photo en annexe.

Le plateau du Domérien, fortement découpé de très délicates vallées, situé entre les deux serait tout aussi impacté et écrasé.

Ce qu'en dit le schéma régional éolien

Rédigé à l'époque des machines de 125 m et des hélices de 90 m, voire moins. Il faut donc réviser les distances à la hausse !

P 111 :

PRINCIPE 2 : LA NOTION DE SATURATION DU PAYSAGE,

« Un concept complexe à apprécier et à encadrer mais un enjeu majeur ».

La saturation comme le mitage des paysages par l'éolien constituent l'un et l'autre les limites d'un développement éolien respectueux du paysage et de la qualité du cadre de vie.

.....

L'enjeu est de protéger les riverains des parcs éoliens vis-à-vis d'une omniprésence de l'éolien autour de leur lieu de vie, d'un développement anarchique des projets éoliens et d'une perte de lisibilité de leur paysage quotidien, l'ensemble induisant une perte des points de repère identitaires des habitants et un sentiment d'envahissement de l'espace privatif.

Schéma régional éolien page 115 :

- *En deçà de 8 à 10 km, une éolienne ou un parc éolien est prégnant dans un paysage ouvert de type openfield. (Note, ce qui est le cas de notre secteur.)*
- *L'impact visuel est maximal en deçà de 3 à 4 km.*
- *En deçà de 2 km, l'éoliennes paraît très proche au détriment du paysage dont on perd la globalité.*
- *Dans un paysage cloisonné l'impact visuel devient prégnant à partir de 5-6 km des éoliennes.*

Axes routiers

Ce site industriel de 150 m de haut serait particulièrement visible depuis les deux axes venant de Bourbonne (Bourbonne / Montigny et Bourbonne / Neuilly l'Evêque). Depuis l'axe venant de Lamarche. Depuis l'axe venant de Neufchâteau. Ainsi que, bien entendu, depuis l'axe Langres / Montigny auprès duquel il est prévu. Et la descente de l'autoroute venant de Dampierre, alors que ce passage est un ravissement pour ses usagers !

A qui appartiennent les paysages et les territoires ? A ceux qui y vivent ou les traversent, à ceux qui en vivent, ou à ceux qui ne viennent les massacrer que pour leur profit, avec des prétextes fallacieux ?

Vents et production électrique insuffisants

La puissance de charge des sites d'Is en Bassigny et Haut de Conge est de l'ordre de 18%. (Calcul établi avec les données RTE avant les mesure récentes de bridage), ce qui est loin des prévision établies lors des constructions, qui étaient de 28% pour Is, et 35% pour Haut de Conge. On ne peut absolument pas se fier aux projections des opérateurs, qui sont juste destinées à appâter les services d'état avec des productions totalement fantaisistes ! Les vents locaux sont insuffisants ! Et le site est pris dans des turbulences, dues à la double cuesta et à la proximité du point de partage des eaux, ce qui engendrerait des réorientations permanentes des hélices, bruyantes et couteuses en énergie !

Ces taux de charges ont en outre été réalisés sur la base de données datant d'avant les mesures de bridage mises en place en 2022 sur ces deux sites. Il va de soi qu'avec les bridages, diurne pour le milan royal, et nocturne pour les chauves-souris, la production ne peut qu'avoir drastiquement baissé. Le contexte du projet Bonnacourt/Chauffourt est tellement sensible qu'il faudrait totalement arrêter les machines quasiment toute l'année pour empêcher le massacre de milans royaux et de chauves-souris ! (Boralex a largement « dépassé son quota » de massacres localement, sans autorisation de destruction d'espèce, et sans doute pas payé grand-chose ! On ne peut pas tolérer, comme ils le demandent, une nouvelle activité sans restriction drastique, en attendant de compter les morts, 10 ans après la mise en service !)

Ce parc ne serait absolument pas rentable énergétiquement. Tout en étant une machine à massacrer les paysages, les animaux et la santé des habitants et des troupeaux !

Ajoutons que prétendre tirer de l'électricité d'hélices de 122 ou 130 m, avec une turbine très forte à tirer (entre 3 et 3,45 MW, contre 2 pour celles des autres sites), sur une hauteur totale de 150 mètres (soit trop près du sol pour la garde), le tout au pied d'une cuesta de 90 mètres située dans les vents dominants est déjà en soi une grande arnaque ! Gageons que sans aides alléchantes et taux de rachat honteusement élevés, ce projet aurait vite été abandonné !

Boralex a en outre l'habitude sur ses deux sites locaux, de faire tourner ses pales même en l'absence de vent ou par vent insuffisant pour qu'elles produisent, ce qui augmente les nuisances (bruit, infrasons...) et les risques (chute de glace, collision avec des oiseaux et des chauves-souris...) en toute absence de production. Comportement totalement inadmissible.

Sécurité

L'autoroute

L'opérateur aborde la proximité de l'autoroute de façon honteusement cavalière et irresponsable ! Une autoroute, ce n'est pas seulement 60 personnes à un instant T sur un points P, ce sont des véhicules lancés à 130 km/h, ce qui n'a absolument pas le même impact en cas de chute de glace ou de parties sur la chaussée !

L'une des machines est projetée à environ 260 mètres de l'autoroute. Dans un contexte bien particulier en outre ! L'autoroute franchit le plateau du Domérien en empruntant deux vallons, l'un donnant sur le bassin de Meuse, l'autre sur le Bassin de Marne. Des tranchées ont été creusées de part et d'autre. Cette topographie impose à l'autoroute de faire une double courbe en forme de S. Passage de vallées à plateau, tranchées et courbes entravent considérablement la visibilité dans ce secteur. Des boisements, bienvenus dans le paysage et qu'on ne souhaite pas voir disparaître, s'y ajoutent.

En cas de chute d'élément ou de glace sur l'autoroute ou sur un véhicule l'empruntant, les véhicules qui suivent, lancés à 130 km/h, n'auraient pas une visibilité suffisante pour éviter une collision, qui aurait toutes les chances d'aboutir à un carambolage meurtrier. Rien ne remet des morts en vie, ni ne répare des blessés graves et des familles brisées !

Le site se trouvant à la jointure entre deux bassins, il est par ailleurs sujet à des phénomènes météorologiques spécifiques. Le brouillard remonte de part et d'autre, par chacun des vallons qui l'entourent, pour finir en un banc compact qui entrave encore plus la visibilité. En hiver, le givre est très fréquent et abondant dans ce secteur, ce qui augmente considérablement des risques de formation de blocs de glace sur les pales et de projection sur l'autoroute. Les données de distance de projection avancées par les firmes éoliennes sont totalement obsolètes, basées sur de petites hélices de faible diamètre, pas sur des machines de 120 ou 130 m de diamètre, qui sont des raquettes autrement plus puissantes ! (Voir en pj, photographies du brouillard remontant les vallons, avant l'occultation complète du paysage.)

Notons en outre que les coteaux et la cuesta du Domérien sont extrêmement sujets à glissements de terrain, et qu'une éolienne créerait des vibrations permanentes à 260 m de la tranchée, a priori déjà instable, de l'autoroute.

Effets stroboscopiques et autoroute

Ajoutons à ce tableau le fait que le projet se situe entre l'ouest et le nord-ouest de l'autoroute et qu'il y aurait inévitablement projection de l'ombre des pales sur l'emprise de l'autoroute à certaines périodes de l'année et certaines heures du jour. Comme nous l'avons déjà faire remarquer, les véhicules roulent à ce point non seulement à vive allure, mais également dans une tranchée avec changement de plateau et dans un double virage. Par conséquent l'effet du passage rapide de l'ombre des pales sur la chaussée, les talus latéraux ou même le ciel a de forts risques d'effrayer les conducteurs, qui peuvent penser au passage d'un animal... Cet effet est déjà

surprenant à vitesse modérée, en ligne droite, quand on voit bien les génératrices, par exemple à Is en Bassigny où il est courant sur la chaussée. Il y a de forts risques pour qu'il génère des accidents sur l'autoroute, dans un contexte déjà particulier.

De même le clignotement est associé à danger, et le rouge plus particulièrement. Ce qui risquerait de provoquer des faux mouvements de peur chez les conducteurs à l'endroit où les flashes apparaîtraient. Le mouvement des pales susceptible d'apparaître soudainement peut également avoir le même effet.

L'étude de dangers ne fait aucunement mention de ces risques non négligeables. Elle n'étudie aucun de ces phénomènes avec précision et se contente de citer des lieux communs tirés de généralités obsolètes au vu de l'évolution de la taille des pales. Et sorties de tout contexte, ou observées dans des contextes très différents et les plus favorables ! Nous sommes dans un secteur à forts givres, aucune mention de ce fait, par exemple !

Notons par ailleurs que l'axe Montigny-Langres passe à grande proximité du projet et qu'il serait prégnant pendant des kilomètres dans le champ de vision des conducteurs. L'effet de malaise est déjà important pour de nombreux conducteurs qui traversent la ZI éoliennes d'Is, à Bonnacourt, avec la taille et la grande proximité de pales avec le sol, ce malaise serait renforcé, avec des risques de crise d'épilepsie avérés.

Effets stroboscopiques, mouvement des pales et villages

Les villages alentour, Bonnacourt, Chauffourt et la partie haute d'Epinant et de Sarrey souffriraient également des effets stroboscopiques. Il faut rappeler que dans le département plusieurs maisons sont à vendre à cause de ces effets, à Verseilles, par exemple, que des plaintes ont eu lieu à Essey les Ponts, et que la famille d'une fillette du secteur de Chaumont est obligée de vivre volets fermés depuis son emménagement dans une maison proche d'éoliennes. L'enfant de 3 ans, qui n'avait jamais eu de crises d'épilepsie avant, souffre de crises dès qu'elle voit les machines.

Montages visuels (voir annexe photographies 1)

Une photographie ne met jamais celui qui la regarde dans les conditions de l'observateur de terrain. Les aérogénérateurs sont considérablement plus écrasants que tout ce qui peut ressortir sur papier.

Les études font en outre le choix de montages grand angle, alors que dans la réalité notre regard se focalise sur le centre du champ de vision. La vision latérale n'étant pertinente que pour le mouvement.

Ce qu'on perçoit dans la réalité face à un paysage est par conséquent très loin de ce qu'ils veulent faire croire ! Nous avons désormais le recul nécessaire pour savoir ce qu'est un aérogénérateur géant ! On ne peut plus faire croire, comme cela a été le cas pour le Haut de Conge, qu'ils ne seront pas visibles depuis Langres, mais les habitants ne font hélas pas l'effort de se déplacer dans des villages impactés pour se rendre compte de ce que cela donne « en vrai » ! Ce n'est qu'après coup que les beaux mantras quasi religieux des « bonnes énergies renouvelables » se transforment en

cauchemar pour ceux qui n'ont pas eu la prudence d'aller voir autrement qu'en photos !

Ajoutons le fait que, si les machines sont prévues avec une hauteur de 150, soit 5 m de plus que celle de Haut de Conge, qui sont déjà très visibles depuis les remparts de Langres, elles sont surtout prévues avec des hélices de l'échelle de celles qu'on rencontre sur le secteur de Fayl-Billot, ce qui n'est plus du tout la même chose ! Or c'est l'hélice qui bouge et qui est la plus présente dans un paysage !

On se demande d'ailleurs comment l'étude peut aboutir, (pour l'église de Chauffourt, mais ce n'est que l'exemple choisi, le dossier est entièrement à l'avenant) à un visuel sur lequel un aérogénérateur d'un diamètre d'hélice de 120 ou 130 m serait à peine visible, alors que de réelles photographies prises dans un contexte géographique semblable (génératrice située sur le même plateau que l'église, avec une vallée entre les deux) prouvent le contraire ! Voir la confrontation avec la réalité, avec le cas de Brennes, où l'église est écrasée par les génératrices de « seulement » 125 m et une hélice de « seulement » 90 m ! Et les autres photographies de la réalité en annexes photographies 1.

Problèmes sanitaires, nuisances sonores et stroboscopiques

Le bruit et les infrasons générés par le passage des pales à très grande vitesse devant les mâts (et aux réorientations pour le bruit) sont l'un des grands fléaux des éoliennes à axe horizontal. (L'axe vertical, qui on ne sait pourquoi n'est pas utilisé en France, élimine ces travers ! Mais pas tous les autres ! Il serait cependant sage de l'adopter si les programmes devaient se poursuivre ! A-t-on peur de se sortir du cliché « esthétique » actuel pour confronter la population à une autre réalité ?)

Malheureusement, on a tellement fait croire aux habitants qu'ils devaient souffrir pour cette production aléatoire, que rares sont ceux qui osent se plaindre ! En outre les gens ont peur des moqueries, des représailles...

De nombreux habitants se plaignent du bruit et des problèmes de santé, en catimini, mais n'osent pas témoigner ouvertement. De même pour les élevages. Alors que dans d'autres départements des éleveurs ont osé monter au créneau depuis plusieurs années, et faire connaître leur enfer, ce n'est que récemment que les nôtres ont commencé !

En matière de bruit, les habitants d'Essey les Ponts ont osé, et l'arrêté préfectoral met en évidence des dépassements, puis des biais de calculs dans les mesures de vérification. (Voir annexe.) Personne n'est en outre présent en permanence pour vérifier que les bridages se font. Le meilleur moyen de ne pas avoir ces nuisances, c'est refuser les projets ! Le village de Brennes vit un véritable calvaire, les habitants pleurent, ont des acouphènes, ne dorment plus, mais n'osent pas se liquer !

Quand on voit les dégradations et les menaces que subissent les éleveurs qui élèvent la voix, on peut le comprendre !

Il est également certain maintenant que la synergie éoliennes industrielles / antennes relais est catastrophique, or plusieurs villages et élevages seraient coincés entre les éoliennes et les antennes. Chauffourt, Bonnacourt pour les plus proches.

Essey les ponts, émergences bruits, voir capture d'écran en annexe.

<https://www.haute-marne.gouv.fr/content/download/18950/120447/file/APC%20sign%C3%A9%20271021.pdf>

Santé humaine

Pendant l'été 2010, sans que je comprenne pourquoi, ma maison qui avait toujours été très silencieuse a commencé à bourdonner. J'ai tout arrêté, disjoncté mon compteur, cherché au village. Le bruit était partout mais ne venait (et vient encore) de « nulle part ». Je l'entendais aussi chez des amies à Nogent, Bannes, avec exactement la même fréquence, sale et irrégulière. Ce n'est que 5 ans plus tard, quand un projet éolien s'est monté sur ma commune et les voisines et que je me suis penchée sur le sujet, et que je suis allée dans les vallons sous le parc de Haut de Conge où j'ai reconnu cette fréquence et trouvé sa source. Des éoliennes industrielles situées à 10 km !

Ma santé qui avait toujours été parfaite s'est peu à peu dégradée. 6 mois de relevés de vent et de santé ont montré une nette corrélation avec les vents venant de Haut de Conge. Baisse des défenses immunitaires, problèmes de concentration m'entravant gravement dans mon travail intellectuel, faiblesse musculaire, engendrant entre autres des problèmes visuels, nausées, cauchemars, réveils nocturnes avec sursauts, bourdonnement intenable de la maison, avec envie de fuir... Mon aîné, musicien, trouve depuis cela que la maison a « une drôle d'ambiance acoustique », et mon second a des nausées et pas d'appétit quand il vient. Tous deux y ont grandi jusqu'à leurs études, sans problèmes avant la mise en service de la ZI Haut de Conge.

Depuis, les sites se sont multipliés et d'autres vents sont devenus de vrais poisons. Entre les vibrations aériennes, les vibrations solidiennes, qui persistent longuement, les harmoniques qui suivent, et le fait que les sociétés font tourner leurs machines même sans vent ou avec peu de vent, et sans production, il n'y a plus un instant de silence !

J'ai pu constater des problèmes de concentration et une envie de fuir les locaux infestés de vibrations, se traduisant par des réactions physiques de type se rouler par terre, se lever brusquement de sa chaise pour fuir, sur les élèves d'une école située à 5 km en contrebas d'un parc éoliens local, quand le vent venait des éoliennes. Avec une école dont les murs vrombissent comme si le moteur d'un camion tournait non-stop non loin. Les jours de vent inverse, les enfants étaient adorables et concentrés.

Dans une autre école du secteur, située à 2 km d'un ZI aérogénératrice, les troubles dys (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie...) officiellement reconnus par la MDPH, et les troubles de concentration et d'apprentissage atteignent une proportion effrayante !

Des mesures d'infrasons devraient être systématiquement réalisées dans les écoles dans un périmètre de 10 km autour des sites éoliens industriels.

Il y a par ailleurs eu de très nombreux cancers d'enfants (2 à Poiseul, 70 habitants, 1 à Bonnacourt, un autre enfant de maternelle du secteur, de nombreux autres en contrebas des différents parcs éoliens, notamment dans le Bassigny) et autres maladies graves dans le secteur, dans les années qui ont suivi l'implantation des aérogénérateurs. Ces cancers portent notamment sur des parties du corps qui entrent en vibration. Tête, os. Même dans des familles où on vit sainement, sans téléphone portable.

Dans le cas présent certains villages seraient encerclés, entre Haut de Conge (Poison...), Is en Bassigny et Bonnacourt. Ce serait notamment le cas de Chauffourt, Sarrey et Epinant. Avec tous les risques de vague scélérate de bruits et infrasons, et d'arcs de courants vagabonds. Sans compter les clignotements, et la rotation des pales, mouvement continu, effets stroboscopiques et la fermeture du paysage.

Il serait criminel de continuer l'implantation d'aérogénérateurs industriels sans études épidémiologiques poussées et totalement indépendantes des lobbies concernés.

Failles (Voir carte en annexe coupes et cartes)

Nous sommes dans un secteur très faillé (bord du l'effondrement Rhin /Saône / Rhône, un rift en fait) aux sols très ferrugineux et généralement bien humides. Même si le géologue qui a réalisé la carte de notre secteur n'a pas pris la peine de relever les failles, on peut remarquer que celles qui sont présentes sur la carte de fayl-Billot « s'arrêtent » juste en bordure de feuille. En fait elles se prolongent sur notre secteur et les nombreux vallons correspondent à des failles. Le projet Boralex est au carrefour d'un grand nombre de ses vallons, et certains sont vraiment en regard les uns des autres, ce qui est un indice supplémentaire. Les câbles éoliens sont enterrés, les mises à terre et décharges se font au sol. Ce ne peut que générer des courants vagabonds nocifs. (Voir ci-dessous.)

La présence de faille représente un risque accru sur les eaux et la santé humaine et animale, sur de longues distances. L'une de celles qui s'arrêtent à la limite de la carte se poursuit vers le Nord, en direction du site prévu, en traversant Orbigny, Neuilly et Frécourt, puis Epinant au-delà du site, village pris en enclume entre la ZI éolienne d'Is et le projet.

Elevages : le plateau des 6000 vaches

En Haute-Marne, 40 élevages sont officiellement reconnus par la chambre d'agriculture pour problèmes géo biologiques, notamment des élevages situés à proximité de ZI aérogénatrices, ou sur des failles en relations avec ces ZI. Dans toute la France et au-delà dans le monde, de nombreux élevages ont été ruinés suite à de graves problèmes liés à l'implantation d'éoliennes industrielles. Même si l'interdiction d'en parler fait loi, cette réalité n'en est pas moins grave et répandue.

Localement des élevages de Darmannes, Rosoy, Belmont ont de problèmes liés directement à la mise en service des ZI éoliennes de leur secteur, via les failles qui les traversent pour les deux seconds.

L'effet cocktail entre les éoliennes et les antennes est certain, et aggrave les nuisances ou les déclenche. Plusieurs élevages du secteur ont déjà eu des problèmes géobiologiques suite à la mise en service des antennes de téléphonie et / ou de la ZI éolienne de Haut de Conge. A Poiseul par exemple, un bâtiment reste inutilisable, les veaux, dont les générations s'y sont succédées des années sans problèmes, y meurent notamment depuis une période sensiblement contemporaine de l'arrivée des infrasons de Dampierre, la chambre d'agriculture a conclu à un problème « d'ambiance bâtiment », faute de trouver une autre cause. Le témoignage de Mme Varney sera plus adapté que n'importe quel discours.

La construction de cette ZI mettrait plusieurs fermes et village en sandwich entre différentes ZI éoliennes et /ou différentes antennes de plus en plus puissantes.

Dans toute la France, les robots de traite avec leurs relevés instantanées permettent de mettre en évidence une nette corrélation entre les problèmes de production et la mise en service / le fonctionnement des éoliennes. Les courants vagabonds au sol, les vibrations du sol qui entraînent une vibration des structures, et les infrasons font partie des causes principales.

Les problèmes sur les élevages sont : baisse considérable de la quantité de lait, problèmes de qualité du lait (germes), mammites, défaut de chaleurs, avortements, dépérissement, mortalité, mortalité importante des veaux et malformations à la naissance, déformation des pattes dues aux vibrations du sol... Dans le cas de courants vagabonds, les animaux ne boivent plus normalement. Ces symptômes disparaissent quand les animaux sont éloignés des éoliennes.

Dans les communes voisines du projet, on compte de nombreux élevages bovins très importants, avec pour chacun plusieurs centaines de bovins et de nombreux emplois. Je n'ai pas pu obtenir le détail de toutes les exploitations, pour certains je n'ai que les données vaches à lait et pas le reste du troupeau, pour d'autres un chiffre global. L'économie du secteur est essentiellement basée sur l'élevage, qui crée de très nombreux emplois.

Au vu des données ci-dessous, permettre la construction des aérogénérateurs prévus serait prendre le risque presque certain d'une véritable hécatombe sanitaire sur les troupeaux, comptant en tout probablement près de 10 000 bovins, ovins, caprins et chevaux pour les communes concernées et limitrophes. Par conséquent une hécatombe humaine et économique.

Tableau des estimations « à minima » des effectifs bovins d'une partie des communes limitrophes du projet, sans compter les bovins en pension en pâture, ne sont pris en compte que les bovins qui sont amenés à passer une partie de l'année (6 mois d'hiver), voire l'année dans des bâtiments d'élevage.

Les très importants élevages (notamment laitiers) de Dampierre, situé à 4 km, n'ont pas été pris en compte, ils représentent certainement plus d'un millier de bovins

supplémentaires et de nombreux emplois. De même, on rencontre des élevages bovins, dont laitiers, importants à Andilly, plus de très gros élevages ovins et caprins, non comptabilisés. Ce juste sous la cuesta. En comptant les bovins de ces deux villages et les chevaux, moutons, chèvres et lamas, on doit avoisiner les 10 000 têtes de bétail dans un rayon de 6 km autour du projet.

Etant donné le flou de certaines données ce tableau a été difficile à remplir, mais il est relativement fidèle à la réalité, j'ai eu l'aide d'éleveurs qui m'ont donné leurs effectifs et d'éleveurs connaissant très bien le secteur dont les données ont été confirmées par la suite de « l'enquête ». Le chambre d'agriculture n'a pas répondu à ma demande de données par commune.

Total main d'œuvre agricole	Estimations minimales bovins	Dont vaches laitières	Dont relève laitières	Dont bovins viande
Au moins 50 emplois et associés actifs connus dans les élevages bovins	Minimum 6400 bovins dans les communes limitrophes du projet, probablement près de 7000, pas de donnée pour certains élevages importants	Minimum 800 vaches laitières traites (pas de donnée ou pas de détail pour certains élevages.)	Minimum 2150 bovins lait de relève + veaux Il faut multiplier le nombre de mère par 1,5 pour avoir la relève.	Décompte, connus plus de 3445 estimation largement plus de 3500
+ au moins 2 élevages ovins, 1 élevage caprin, 2 apiculteurs	2 troupeaux ovins, 2 importants ruchers professionnels, un troupeau caprin.			

Il faut ajouter à ce total de main d'œuvre tous les emplois dérivés. Laiteries avec collecte et transformation, commercialisation et tout l'aval, idem pour la filière viande, les fournisseurs divers, maintenance et vente matériel, construction, vétérinaires, pareurs... Ainsi que les stagiaires et élèves en alternance qui trouvent une place d'apprentissage dans certaines de ces fermes. Et les parents retraités qui restent aidants familiaux.

Liste des effectifs « à minima » par commune et exploitation.

Les distances indiquées ci-dessous sont celles des bâtiments d'élevage par rapport au projet éolien. Les effectifs animaux fluctuent en fonction des saisons.

Montigny le Roi, ferme de Chézoy, bâtiments d'élevage à 500 m du projet. 220 à 240 bovins viande, 2 travailleurs. Entre éoliennes prévues et antennes relais.

Belfays, 3, 5 km, en contrebas de la cuesta, 2 associés, 50 à 70 bovins, et un troupeau de moutons

EARL du Bassigny, environ 30 Bovins, minimum 1 personne

Henry, 4 km, au moins 1 personne, environ 30 bovins. Risque d'arc entre Is et Bonnecourt

Bonnecourt, un élevage très important, à 1,4 km du projet. GAEC du Mont Rond. Site partagé entre Poiseul et Bonnecourt, en tout 1000 à 1100 bovins allaitants, 4 associés et un salarié. Entre éolienne prévues et antenne relais.

Chauffourt / Epinant, Gaec du Château, 2 et 4 km du site. 4 associés + le père, 100 vaches à Chauffourt dont env 50 laitières, à 2 km, + troupeau de 300 bêtes à Epinant. Risque important d'arc électrique au sol entre les éoliennes de Bonnecourt et Is sur le site d'Epinant.

Epinant, Entre éoliennes prévues et Eoliennes Is. Voir également ci-dessus.

GAEC de la Farge, 70 à 80 vaches laitières + 120 élèves + 20 à 40 mères allaitantes + jeunes, soit une estimation de 300 bovins. 2 associés + 1 salarié. Risque important d'arc électrique au sol entre les éoliennes de Bonnecourt et Is.

Frécourt, les fermes de Lavrigny, situées à 2 km du projet, 2 élevages laitiers.

Gaec du Trèfle, 3 associés, un troupeau laitier oscillant entre 300 et 350 bêtes selon la saison.

Gaec de Lavrigny, 2 associés, 1 salarié, un troupeau entre 200 et 250 bêtes. Encore du lait mais moins

Un apiculteur professionnel.

Au village, un élevage caprin avec transformation.

Poiseul, trois élevages bovins, tous situés sur des failles, dont deux élevages mixtes, laitiers et viande, et un élevage viande. Un élevage ovin, et un élevage de pension bovins. Une apicultrice professionnelle.

La ferme des Herbues est située à seulement à 3,7 km du projet sur le même plateau, elle est très importante avec 670 bovins, dont 180 vaches laitières, (total troupeau laitier 450) 2 associés et 6 salariés.

Le Gaec du Canarier, situé à 5 km du projet, avec un gros troupeau lait et viande, environ 90 vaches laitières (225 troupeau laitier avec relève). Estimation totale troupeau, 800 bovins avec les bovins viande. 3 ou 4 associés.

Le GAEC du Mont Rond, partagé entre Bonnecourt et Poiseul, 5 km également, troupeau viande 1000 à 1100 bovins, avec 4 associés et un salarié. Cité à Bonnecourt.

Crance/ Impimes, Elevage ovin

Reignier, élevage de pension de bovins viande, effectif inconnu.

Récourt, GAEC du Champ Moulin, environ 90 laitières + env. 120 jeunes de renouvellement, 3 associés + 1 parent.

GAEC Chrétiennot, minimum 120 à 130 mères allaitantes + 300 renouvellement, estimation 420 à 430 bête au total. 3 associés.

Deroy, 60 à 70 allaitantes, suite environ 120, estimation totale env. 200 bovins. 1 éleveur.

Neuilly-l'Évêque, GAEC du soleil levant, 5 km du site, troupeau laitier en bio, 2 associés, effectif bovins 110 animaux dont 60 laitières

Gaec de Joliot, élevage laitier env. 80 laitières + 120 à 130 relève + troupeau viande effectif inconnu, minimum 200, 3 associés, à 6 km du site.

Le GAEC du Canarier de Poiseul y a un bâtiment d'élevage (hivernage et engraissement) de bovins viande, effectif inconnu, à 5 km du site.

Gallissot, élevage de pension de bovins viande et chevaux de trait, effectif inconnu.

Plusieurs élevages de double actifs et retraités qui gardent un petit troupeau (bovins viande et ovins)

Villages ci-dessous non comptés dans le tableau récapitulatif, faute temps pour aller chercher les données

Dampierre, 5 km, plusieurs élevages très importants, beaucoup de lait ; bovins en milliers et de nombreux emplois. Via les failles, des synergies avec les éoliennes du plateau au-dessus du village et les antennes de l'autoroute sont possibles.

EARL de Confévron ; élevage, 3 associés

GAEC de Dampierre ; élevage, important

GAEC de la Chapelle St Pierre ; élevage, important

GAEC de Molion, élevage de chevaux, important

Indivision Japiot Francis, élevage bovin

Japiot Francis, élevage équidés

Claudine Thouvenin, élevage agricole

Alain Rousselot, élevage agricole

Andilly en Bassigny, 6 km

EARL Bertrant, Elevage de chèvres + bovins avec transformation, jeunes associés

EARL du Mont Mercure, élevage de vaches laitières

Cécile Engel, élevage autres

Brice Flammarion, ovins / caprins

Cyril Monginot, élevage autres

Thierry Lisa, 30 ans, ovins, très gros troupeau de l'ordre du millier

SCEA des Mille Sources, bovins

+ La fromagerie Marcoux, qui dépend directement des élevages du secteur.

Le site de la préfecture se transforme en espace publicitaire pour les entreprises de travaux publics à chaque nouveau projet éolien, mais ce ne sont pas les quelques mois de TP qui compenseraient la ruine certaines des élevages ! Avec elles les dizaines d'emplois concernés.

Aire de décollage de parapentes à la Montagne de Segré à Chauffourt

https://www.tourisme-hautemarne.com/tourisme/sejour/Club-Les-Buses-du-Plateau_LOICHA0520000019.htm

https://federation.ffvl.fr/sites_pratique/voir/860

La Haute-Marne ne compte que 4 aires de décollage de parapentes, une par grande direction de vent. La montagne de Segré est l'une d'elles, la seule face à l'Est. Si les génératrices se construisaient, les parapentistes Haut-Marnais n'auraient plus aucun site de décollage de même orientation sur le département et seraient obligés de se rendre à Bar sur Aube.

Selon un parapentiste expérimenté, les aérogénérateurs sont les pires dangers pour des parapentes et le pire des obstacles, avec des vagues à des centaines de mètres, des turbulences même à l'arrêt. Ils sont totalement incompatibles avec le maintien de cette activité sur ce seul site exposé face à l'Est !

Le site de Chauffourt est répertorié par les associations spécialisées. Une manche à air se situe dans le coteau au nord du village.

Sites d'Aire-Delta Parapente en Haute-Marne, un par grande direction de vent :

- Soncourt-sur-Marne, altitude : 310 m
- Vouécourt, altitude : 325 m
- Charmoilles, altitude : 450 m
- Chauffourt, altitude : 400 m

Aspects généraux

Je n'ai pas le temps de traiter ici des aspects plus généraux, notamment les impacts sur l'économie touristique, les gîtes ruraux (on connaît tous des personnes qui ont passé leurs vacances dans un gîte au pieds d'éoliennes et jurent « plus jamais de la vie ! »), les chambres d'hôtes, la perte de valeur immobilière... Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes dans les villages très proches et dans l'axe proche de visibilité.

Véritable harcèlement éolien sur les territoires de la Haute-Marne

Sur un aller Poiseul à Epinal par Bourbonne, environ 100 km, on ne rencontre ni ne voit à l'horizon, aucune éolienne industrielle, alors qu'en Haute-Marne, on ne les quitte pas des yeux, on va d'un horizon éolien à l'autre, à saturation ! On ne souhaite pas le même calvaire aux vosgiens, mais ils sont accessoirement deux fois plus nombreux que nous à consommer de l'énergie ! Ne parlons pas de l'Alsace !

Rappelons que non seulement la Haute-Marne produit déjà énormément d'électricité, mais qu'en outre, notre secteur produit quasiment l'exclusivité du chauffage de ses habitants, via les affouages communaux ou les bois privés.

Combien de communes non consentantes massacrées pour le profit d'un promoteur ? Avec des compensations équivalentes, au regard de ce que les promoteurs empochent, à la pacotille que les anciens colons échangeaient aux « bons sauvages » contre leur or. Compensations pour deux communes seulement, alors que l'impact va si loin ! Quid des communes voisines qui seraient lourdement impactées, Epinant en premier lieu. Des habitants et des fermes qui n'ont qu'à y perdre ? Et pacotille aussi pour quelques propriétaires dont les motivations sont exclusivement cupides et égoïstes (car localement plus personne n'ignore les nuisances), au regard des risques à long terme !

Notons par ailleurs que certains habitants de communes concernées ont peur d'aller témoigner à cette enquête, peur de représailles.

A quoi serviraient ces compensations si elles tombaient ? Elles aideraient les communes à s'enlaidir et se banaliser, s'imperméabiliser, se réchauffer, à coup de trottoirs bitumés, parkings tape à l'œil, là où tout le monde a de la place devant chez lui (voir Dampierre !), pelouses ravagées par des surtontes, éclairages de Noël et autres inutilités énergivores ! Gardons à nos campagnes leur âme, sans la vendre au diable, pour la perdre plus encore avec ses revenus !

Stop au néocolonialisme, nous ne voulons pas être les nouveaux « bons sauvages » ! Nous voulons le respect de notre territoire et de nos vies. Dans le cas de Boralex, son implantation locale lui donne une arrogance qui touche à l'impérialisme éhonté, se croyant au-dessus de toute loi. Impérialisme tellement insupportable que même la MRAE a osé rédiger un rapport sans précédent dans sa fermeté. Espérons que ce « coup de gueule » des instances compétentes sera respecté, tant par M le Commissaire enquêteur dans son rapport et son avis, que par la préfecture.

Et cherchons, avant de massacrer l'existant, à réduire drastiquement les consommations ! Plus on ajoute de sources d'électricité, plus on voit les gadgets électriques totalement inutiles fleurir ! Je ne veux pas être malade et avoir un lieu de vie massacré à l'éolienne, je ne veux pas voir les enfants des écoles souffrir, pour faire fonctionner des trottinettes électriques, des mini quads, des écrans géants, des réseaux sociaux et leurs serveurs, des fers à repasser, à friser, défriser, des souffleuses à feuilles....

Et question finale :

A quand une société éolienne qui osera ouvertement se nommer du nom le plus logique : Enervent !

Conclusion

Au vu de des nombreux éléments contenus dans l'ensemble des mes dossiers, je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir rejeter sans la moindre concession le projet d'aérogénérateurs porté par la société Boralex sur les communes de Bonnecourt et Chauffourt.

Je m'oppose totalement et sans restriction à ce projet.

Blandine Vue, Poiseul le 22 juin 2023